



Aménagement d'aires de stationnement et de service pour camping-cars

Localisation : BISCHWILLER, HAGUENAU, VAL-DE-MODER

Cantons : BISCHWILLER, HAGUENAU, REICHSHOFFEN

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Développer le thermalisme et le tourisme

Contexte

La Communauté d'Agglomération de Haguenau a adopté, le 8 février 2018, un schéma de développement touristique pour la période 2018-2020 dont les axes stratégiques sont les suivants :

- rassembler autour d'un positionnement fort, clair et partagé de tous et enrichir ainsi l'offre ;
- accroître la visibilité et l'attractivité en s'appuyant sur des outils de communication et de promotion de qualité et en vogue ;
- viser l'excellence en matière d'accueil ;
- impulser la mise en place d'équipements ou d'aménagements touristiques pour compléter ou enrichir l'offre.

C'est dans ce cadre et cherchant à améliorer l'accueil des camping-caristes sur son territoire, que la Communauté d'Agglomération souhaite :

- créer trois aires d'accueil dans les communes de Haguenau, de Bischwiller et de Val de Moder ;
- mettre en service une aire de vidange à Haguenau.

Présentation du projet

Haguenau :

- création d'une aire de stationnement (parking du Parc des sports) équipée d'une borne électrique payante d'une capacité de 4 à 5 véhicules ;
- mise en service, moyennant une transformation de l'équipement existant (à proximité du Bowl d'Hag) d'une aire de vidange (payante).

Bischwiller :

- création d'une aire de stationnement (parking parc du château) équipée d'une borne électrique payante d'une capacité de 4 à 5 véhicules.

Val de Moder :

- création d'une aire de stationnement et de services (terrain jouxtant les ateliers municipaux) équipée de bornes payantes fournissant de l'eau, de l'électricité et permettant la vidange des eaux grises et noires des camping-cars pour une capacité de 5 véhicules.

Ces différentes aires feront l'objet d'une signalétique adaptée et seront toutes équipées d'un panneau d'information touristique.

Par ailleurs, l'Office de tourisme a sollicité des exploitants agricoles du territoire pour développer une offre complémentaire d'accueil dans les fermes. Cette perspective permettrait d'offrir une capacité supplémentaire de séjour pour les touristes en camping-car.

Partenaire(s) associé(s)

- Département
- Office de Tourisme de Haguenau
- ADT
- ADIRA
- Entreprises locales pour tester de nouveaux équipements
- Communes de Bischwiller, de Haguenau, et de Val de Moder

Plan de financement du projet

Le coût prévisionnel est de 81 000 € HT.

Le Département soutient le projet à hauteur de 12 150 € (15% des dépenses éligibles).

Les terrains pour la création des aires de camping-cars sont mis à disposition de la Communauté d'Agglomération par les communes d'implantation.

En termes de fonctionnement, les services territorialisés de la CAH seront amenés à procéder périodiquement au nettoyage de ces sites et les dépenses liées aux fluides seront prises en charge par la CAH qui percevra les recettes liées à l'utilisation de ces équipements.

Localisation : Haguenau

Canton : HAGUENAU

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi

Contexte

Le Projet de Voie de Liaison Sud de Haguenau (VLS) s'inscrit dans la volonté de développement durable de la Ville de Haguenau en visant à faciliter la desserte des zones d'activités, ainsi que les liaisons avec les grands axes routiers, et à améliorer le cadre de vie des habitants et la qualité de l'environnement, notamment dans les quartiers sud et au centre-ville de Haguenau :

- en améliorant la desserte des zones d'activités (Taubenhof, Aérodrome) ainsi que des services publics (Centre hospitalier, cité scolaire) ;
- en optimisant les déplacements et en réduisant les temps de parcours pour les liaisons est-ouest ;
- en sécurisant les parcours vers les équipements publics et les quartiers d'habitation ;
- en désengorgeant les axes les plus chargés, notamment aux abords du centre-ville de Haguenau, ce qui se traduira par une réduction des nuisances et des polluants ;
- en créant des itinéraires confortables pour les cyclistes et les transports en commun afin de favoriser l'utilisation des modes de déplacements alternatifs à la voiture ;
- en améliorant les conditions actuelles d'urbanisation au sud de la ville de Haguenau ;
- en accompagnant le développement futur de la ville au sud (ouverture à l'urbanisation des nouveaux espaces du PLU, mise en place d'une « colonne vertébrale » viaire pour pré-structurer ces espaces).

La VLS participera aussi de l'amélioration des déplacements à une échelle plus large en complémentarité avec le contournement de Haguenau (RD 1063) et le futur projet de contournement de Mertzwiller dont l'étude est inscrite au Plan Territoires Connectés et Attractifs du Conseil Départemental. La VLS facilitera l'accès à l'Allemagne et les relations transfrontalières en assurant une liaison rapide et sécurisée de la partie sud de la ville à la RD 29 en direction du Rhin.

L'enjeu économique de la VLS est tout autant majeur, puisqu'elle améliorera de manière significative la desserte des zones d'activité (aérodrome, Taubenhof) ainsi que du Centre hospitalier de Haguenau.

Présentation du projet

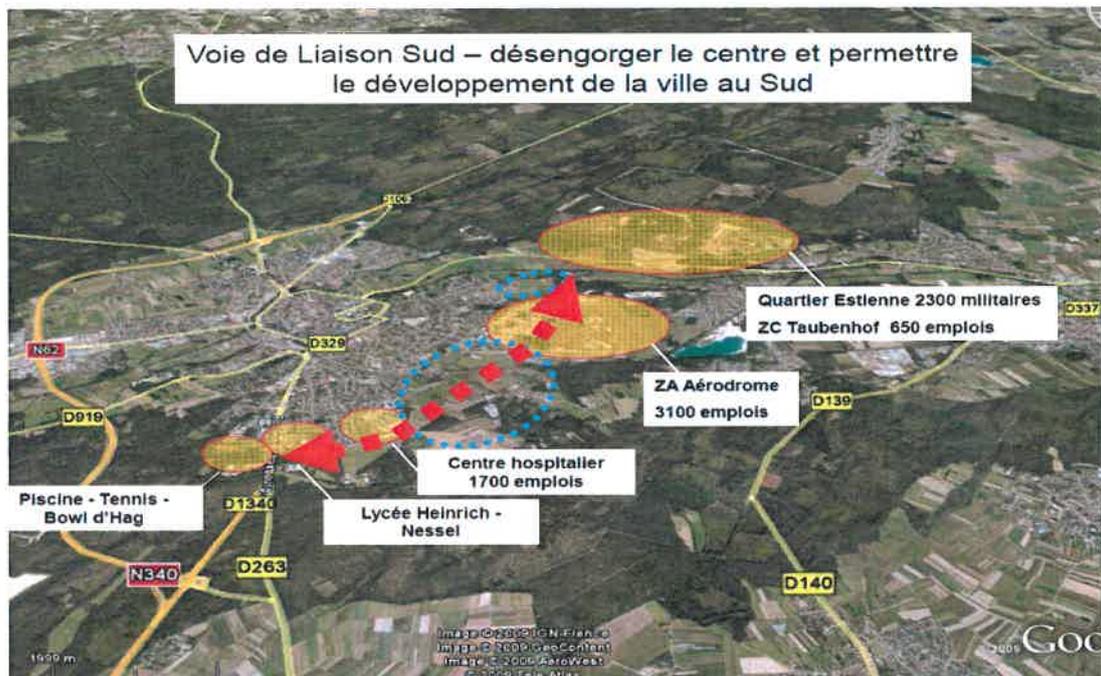
La VLS s'inscrit dans le réseau structurant de l'agglomération de Haguenau. Elle comprend plusieurs carrefours avec les routes départementales existantes.

Le projet consiste à réaliser un boulevard urbain d'environ 5,5 km, reliant l'entrée sud-ouest de Haguenau à la route du Rhin (RD 29) à l'est, en passant au sud de l'agglomération. Les vitesses seront maîtrisées et limitées à 50 km/h sauf dans la traversée de la vallée de la Moder sur la section de raccordement vers la route du Rhin).

En matière de sécurité routière, la VLS améliorera de façon notable la sécurité des déplacements grâce à la suppression du passage à niveau de la route de Weitbruch et à l'aménagement sécurisé de l'ensemble de l'itinéraire et notamment des carrefours qui intégreront les modes de déplacements actifs.

La VLS prévoit également le renforcement du maillage des pistes cyclables en complémentarité avec le réseau départemental du plan Vélo 2020 et le développement des transports en commun à l'échelle de l'agglomération haguénovienne avec notamment la possibilité future d'aménagement d'un point d'arrêt sur la ligne TER Haguenau-Strasbourg à hauteur des Missions Africaines.

Le projet intègre également la construction d'un parking à proximité de la route de Strasbourg. Ce parking pourra servir, non seulement au stationnement des lycéens et étudiants, mais aussi de parking relais et d'aire de covoiturage.



Partenaire(s) associé(s)

- Ville de Haguenau
- Département du Bas-Rhin
- Région Grand Est
- Centre hospitalier de Haguenau

Plan de financement du projet

Le coût de l'opération pour la création de la Voie de Liaison Sud se monte à 31 870 167 € HT sans compter les acquisitions foncières pour 4,2 M€.

Les recettes prévisionnelles, hors autofinancement, proviennent de la Taxe d'aménagement (10,5 M€), de la vente de foncier (4,4 M€), du remboursement de travaux AEP (0,6 M€), de participations pour raccordement (0,3 M€).

NB Chiffres prévisionnels



Aménagement du Pôle d'Echange Multimodal de Haguenau – Construction d'un Espace Gare et Services, Aménagements extérieurs et Construction d'un parking silo

Localisation : HAGUENAU

Canton : HAGUENAU

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi

Contexte

La gare de Haguenau (ferroviaire et routière) est un lieu de passage quotidien pour environ 8500 personnes réparties comme suit : TER (5.200) + Réseau 67 (1.600) + Ritmo (1.500) ; c'est la 3^{ème} gare d'Alsace par sa fréquentation. Le Pôle Gares est à la fois un espace fonctionnel, mais aussi une porte d'entrée située en plein centre-ville.

L'ambition du projet est de :

- renforcer la Région de Haguenau comme 4^{ème} Pôle urbain et économique d'Alsace ;
- optimiser les déplacements grâce à une intermodalité performante ;
- façonner un nouveau cadre de vie à proximité des gares ;
- conforter le quartier de la gare en tant que partie intégrante du cœur de ville de Haguenau.

La structuration d'un Pôle d'échanges multimodal plus compact et fonctionnel, constitue une priorité à l'échelle de l'agglomération de Haguenau, face à des flux de voyageurs en constante progression et à l'évolution des usages de déplacements. En raison des perspectives de développement urbain, le Pôle Gares de Haguenau est voué à devenir une zone d'affluence de plus en plus stratégique. Intégré à une réflexion d'aménagement de grande envergure, cette structuration répond à plusieurs objectifs :

- Appuyer le développement et l'aménagement du Pôle Gares sur le développement durable ;
- Conforter et renforcer le dynamisme de l'agglomération au profit du développement de l'ensemble de l'Alsace du Nord ;
- Créer un pôle d'échanges performant et sécurisé, lui donner sa dimension d'entrée de territoire en appui sur l'optimisation des dessertes ;
- Intégrer le secteur Gares/Vieille Ile à la trame urbaine de centre-ville ;
- Densifier à travers une programmation mixte (logements, commerces, équipements publics) et créer un cadre de vie de qualité basé sur un potentiel paysager existant.

Les Conseillers Départementaux du territoire Nord ont identifié comme enjeu de "Construire des solutions innovantes de mobilité, notamment la réalisation du Pôle d'échanges multimodal de Haguenau, comme pôle d'échange et de mobilité à l'échelle de l'Alsace du Nord". Le PEM de Haguenau, comme locomotive de l'Alsace du Nord, s'inscrit pleinement dans cet enjeu.

Présentation des projets

Le projet lancé en 2010 consiste à construire un véritable pôle d'échange multimodal au niveau de la gare de Haguenau et à intégrer cet ensemble dans la ville.

Le Schéma directeur d'aménagement du PEM 2013-2025 a été validé en Comité de Pilotage le 8/11/2012 :

Phase 1 : 2013-2020

- la mise en accessibilité PMR des quais et de la gare ;

- la réalisation du passe-quartier (Inauguré 2ème semestre 2017) ;
- l'aménagement du parvis et d'une partie du stationnement vélo - travaux 2018 ;
- le réaménagement du souterrain nord - travaux 2018 ;
- le réaménagement du bâtiment voyageurs : gare provisoire avril 2019 - travaux 2019-2020 ;
- les études en vue de la création du parking silo ;
- les libérations foncières et le stationnement provisoire nécessaires à ces réalisations.

Phase 2 : 2020-2025

- la création du parking silo ;
- l'aménagement du parvis ouest ;
- la création de la gare routière urbaine, de la gare routière interurbaine et de la voie nouvelle associée ;
- l'aménagement de toutes les voiries du PEM.



Partenaire(s) associé(s)

- Ville de Haguenau
- Département
- Région Grand Est
- Etat
- SNCF Mobilités et SNCF Réseaux

Plan de financement du projet

Coût du projet dans son ensemble : entre 37,1 et 38,4M€. (valeur Protocole 2013).

Le coût de la création de l'Espace Gare et Services se monte à 8 852 861 € HT. Les recettes proviennent de la Région (1,6 M€), de l'Etat (0,6 M€) et de SNCF (0,5 M€). Le Département soutient le projet à hauteur de 1,3 M€ (15% des dépenses éligibles).

Le coût des aménagements extérieurs du PEM se monte à 2,6 M€ HT. Les recettes proviennent de la Région (0,6 M€). Le Département soutient le projet à hauteur de 390 000 € (15% des dépenses éligibles).

S'agissant du parking silo, les estimations et les scénarios de coût et de financement sont encore à l'étude.

Localisation : Communauté d'Agglomération de Haguenau

Canton : BISCHWILLER, BRUMATH, HAGUENAU,
REICHSHOFFEN

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi

Contexte

Le Département et la Communauté d'Agglomération souhaitent favoriser l'innovation dans la mobilité et les déplacements. A ce titre, ils s'engagent à développer les mobilités actives en assurant le maillage des itinéraires cyclables et en expérimentant une piste cyclable à haut niveau de service entre Haguenau et Bischwiller.

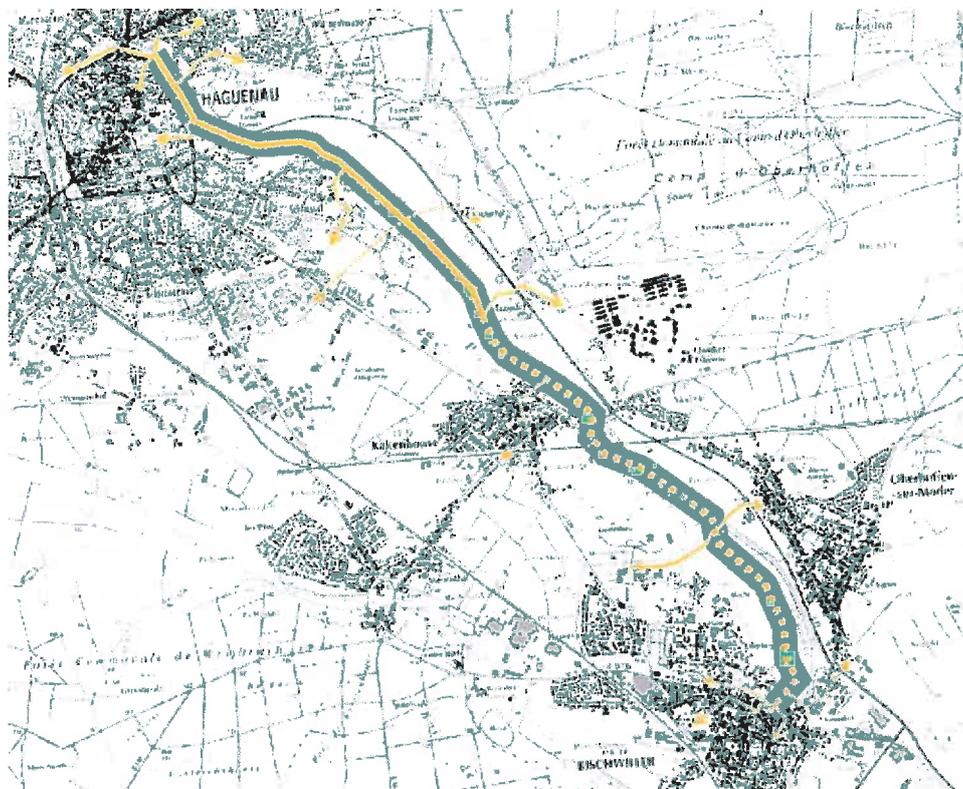
Ces projets répondent à plusieurs enjeux :

- **Dans le domaine de l'attractivité des centres bourgs**, il s'agit d'offrir une alternative pour les déplacements de petites et moyennes distances et d'organiser le rabattement vers les gares du secteur ;
- **Dans le domaine de l'emploi, de l'insertion et de l'économie**, il s'agit de faciliter l'accès à l'emploi pour tous et offrir une alternative à la voiture pour les petits et moyens déplacements et d'augmenter la part modale vélo y compris dans les zones rurales ;
- **Dans le domaine de la santé et de la politique jeunesse**, il s'agit de permettre aux populations d'améliorer leur santé en créant des aménagements qui permettent aussi la pratique du vélo loisir et sportif et de permettre aux jeunes de se déplacer vers les groupes scolaires, périscolaires, aux employés vers les entreprises, plus généralement à tous les publics.

Présentation du projet

La réalisation du projet se décline en 2 boucles cyclables sur le territoire de la Communauté d'Agglomérations de Haguenau :

- **Boucle Moder Est** : il s'agit de générer une forte fréquentation cyclable sur une artère cyclable de 8,5 km (Parc des Berges Haguenau/rue de l'Eglise Bischwiller) située entre deux pôles attractifs majeurs du nord du Département aujourd'hui reliés par une piste partiellement en site propre (Haguenau-ZA Taubenhof 3,7 km) et par des bandes cyclables de la RD 329 peu qualitatives, et ainsi permettre une irrigation et desserte plus fine du territoire. L'objectif est de favoriser les déplacements utilitaires à vélo en les rendant plus compétitifs. La piste créée sera en connexion avec de nombreux itinéraires cyclables existants, tant locales que départementales, et sera notamment connectée à la Voie de Liaison Sud via une bretelle d'accès. Ce qui la caractérise en terme de "haut niveau de service" est sa largeur (4m en enrobé), l'éclairage des points singuliers et de permettre un meilleur franchissement des carrefours pour les cyclistes.
- **Boucle Moder Ouest** : amélioration de la desserte à vélo du collège de Schweighouse, première ébauche d'une future liaison Val de Moder - Brumath et Mommenheim/Hochfelden.



Partenaire(s) associé(s)

- PETR de l'Alsace du Nord
- Ville de Bischwiller
- Ville de Haguenau
- ONF
- CEREMA
- Associations Foncières

Plan de financement du projet

Le projet est évalué à 2 M€ HT.

Le Département soutient le projet à hauteur 0.6 M€ (30% des dépenses éligibles).

ALSACE



Aménagement de la RD 1062 entre la lisière de la forêt à Schweighouse-sur-Moder et le raccordement à la RD 1063

Localisation : Schweighouse-sur-Moder

Canton : HAGUENAU

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : CONSEIL DEPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi

Contexte du projet

Le Département a l'intention d'entreprendre les travaux permettant de réduire les nuisances et de fluidifier le trafic au droit de la zone commerciale de Schweighouse-sur-Moder.

Présentation du projet

Les premiers principes d'aménagements définis sur la base des études de trafic liées à la déviation de Mertzwiller et à ses conséquences sur le secteur de Schweighouse-sur-Moder, et qui restent à affiner dans le cadre des études d'avant-projet sont :

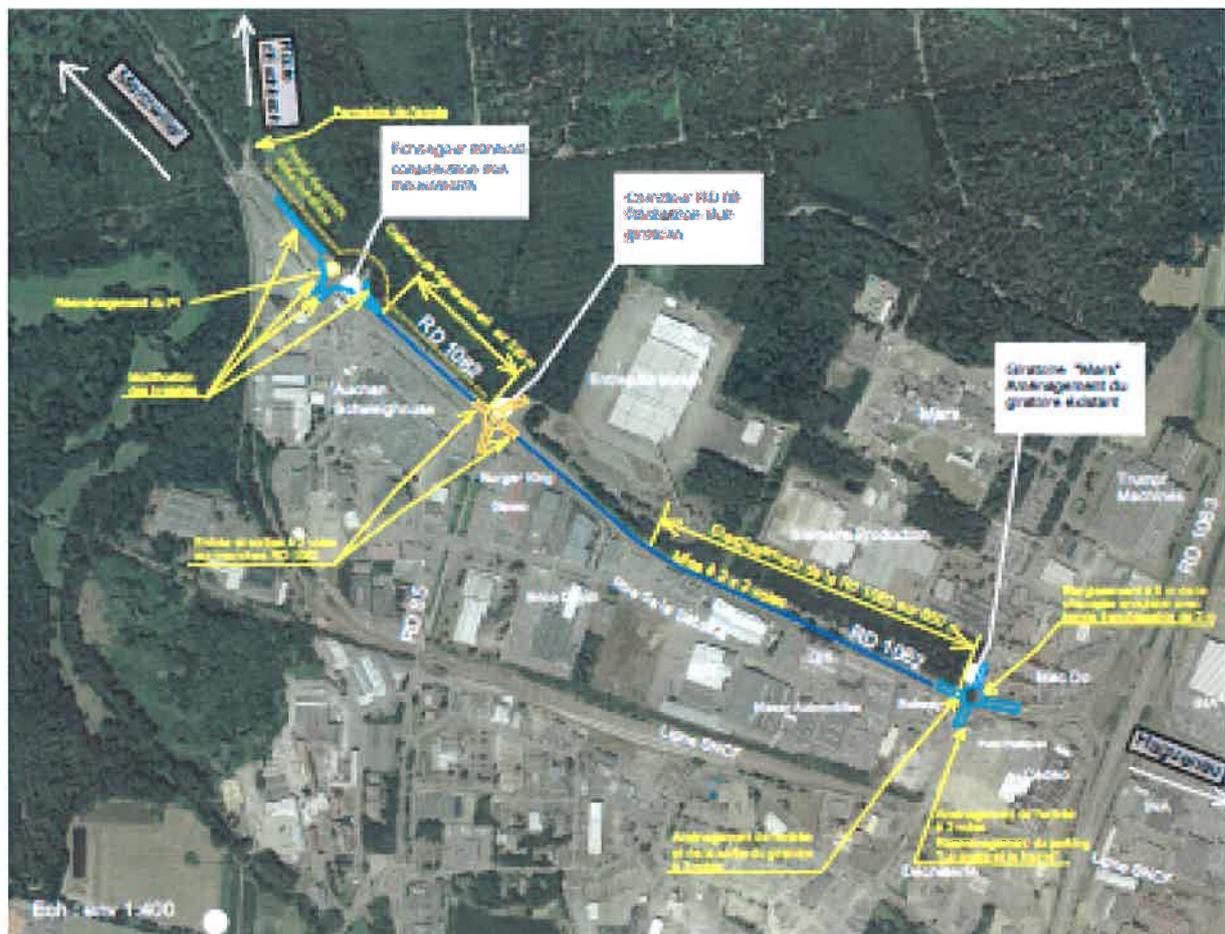
- réaménagement du carrefour avec la RD 85 (par exemple sous forme de giratoire) ;
- mise à 2x2 voies de la RD 1062 entre le giratoire RD 85 et l'échangeur RD 1063 (type boulevard urbain)
- aménagement plus capacitaire du giratoire « Mars » (entrée de la branche Sud à deux voies, élargissement à 8 m de la chaussée annulaire du giratoire avec ajout d'une bande franchissable de 2m)
- réaménagement du passage inférieur existant de l'accès dénivelé à la ZAC et petite modification des bretelles.

En sortie ouest de ce secteur, est également envisagée la création d'un créneau court de dépassement (entre 200 et 300m) à la sortie du giratoire avec la RD85, en direction de Mertzwiller, en réponse au besoin identifié d'augmenter les possibilités de dépassement entre Schweighouse-sur-Moder et Mertzwiller.

L'aménagement du tronçon concerné contribuera à la fluidité du trafic en traverse de la zone commerciale.

Le planning prévisionnel des études et des travaux est le suivant :

- études de faisabilité : 2019 ;
- études d'avant-projet : 2020 ;
- réalisation : à partir de 2022 en fonction des besoins de la zone commerciale et des disponibilités foncières.



Partenaire(s) associé(s)

- Ville de Haguenau
- Ville de Schweighouse-sur-Moder

Plan de financement du projet

Le coût d'objectif prévisionnel se monte à 3,1 M€ HT.

La Communauté d'Agglomération soutient le projet à hauteur de 930 000 € correspondant à 30% du coût d'opération.



Mise en conformité d'une chaufferie bois mutualisée

Localisation : HAGUENAU

Canton : HAGUENAU

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE HAGUENAU

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi

Contexte

Le PETR d'Alsace du Nord a lancé l'élaboration d'un PCAET (Plan Climat Air Energie territorial)

Les travaux envisagés à la chaufferie de Haguenau sont destinés à réduire les émissions de dioxyde d'azote (Nox).

Le choix d'une chaufferie biomasse (depuis 2004, et avec l'appui du département) permet de valoriser une ressource locale (bien gérée et renouvelable), le bois.

Présentation du projet

La chaufferie gaz-bois, construite en 2004, alimente 11 bâtiments publics en énergie, dont le collège Foch.. La solution envisagée pour réduire les poussières consiste en l'installation d'un électrofiltre.

11 équipements desservis : Nautiland, « îlot Foch », collège Foch, école de musique, maison des sports, gymnase, chapelle... avec plan déjà plus d'actualité).

Planning prévisionnel :

- 22/2/19 au 8/7/19 : étude, fabrication
- 20/5/2019 au 12/8/2019 : travaux
- Début août 2019 : mise en service et réception





Partenaire(s) associé(s)

- Etat
- Département
- Partenaires techniques : PETR d'Alsace du Nord, ATMO

Plan de financement du projet

DEPENSES

➤ ETUDES ET MISSIONS

- Diagnostic initial : 3 895 € HT

➤ INVESTISSEMENTS

- Maîtrise d'oeuvre : 15 776 € HT
- Travaux : 254 047 € HT

TOTAL GENERAL : 273 718 € HT

RECETTES

	€	% HT
- Etat - DSIL :	33 712	12
- Département :	54 800	20
- Emprunt/Autofinancement :	180 488	68

Localisation : HAGUENAU

Canton : HAGUENAU

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : VILLE DE HAGUENAU

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de service public
- Assurer la réussite éducative et l'épanouissement des jeunes

Présentation du projet

La ville de Haguenau lance un important programme de rénovation concernant 4 équipements sportifs de la ville. Ces équipements concourent au dynamisme des clubs sportifs et à la qualité de l'accueil des scolaires et, plus généralement, à la notoriété de la Ville.

Bien que dans un bon état d'entretien, les équipements concernés doivent être rénovés et reconfigurés pour être plus attractifs et pour accueillir les utilisateurs dans de meilleures conditions de sécurité, de fonctionnalité et de confort.

- la Maison des sports (travaux de modernisation et de création d'un nouveau DOJO)



Présentation générale du complexe : bâtiments



- le Parc des sports : travail sur la sécurité, les accès, la circulation ; amélioration des conditions d'évolution sur les terrains de rugby et de football et rénovation des installations d'athlétisme

- le Nautiland (rénovation complète de l'équipement)



- La réhabilitation du Gymnase Kléber



Partenaire(s) associé(s)

La ville a lancé des consultations auprès des différents utilisateurs associatifs et scolaires pour monter le programme d'intervention sur les quatre sites.

Plan de financement des projets

Le coût estimatif de la restructuration du Nautiland se monte à 13,5 M€ HT. Le Département soutient le projet à hauteur de 2,7 M€ (20% des dépenses éligibles).

Le coût de la restructuration de la Maison des Sports se monte à 3,6 M€ HT. Le Département soutient le projet à hauteur de 1,08 M€ (30% des dépenses éligibles).

Le coût de la réhabilitation du Parc des Sports se monte à 3 M€ HT. Les recettes proviennent de l'Etat TEPCV pour 39 500 € et du Département pour 900 000 € (30% des dépenses éligibles).

S'agissant du gymnase Kleber, les études de programmation vont être lancées prochainement.

Elaboration d'un Schéma de Développement de l'offre d'accueil périscolaire et Création de périscolaires

Localisation : Communauté d'Agglomération de Haguenau

Canton : BISCHWILLER, HAGUENAU, REICHSHOFFEN, BRUMATH

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE HAGUENAU

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de service public

Contexte

Créée au 1er janvier 2017 et exerçant sur l'ensemble de son territoire la compétence périscolaire et extrascolaire depuis le 1er janvier 2018, la CAH souhaite élaborer un schéma de développement de l'offre d'accueil périscolaire sur son territoire qui compte à ce jour 36 communes pour 96 000 habitants et 40 accueils périscolaires pour 2 173 places, au 1er septembre 2018.

Présentation des projets

▪ Elaboration du Schéma de développement de l'offre d'accueil périscolaire

Pour mieux encore anticiper les besoins et disposer d'une nouvelle programmation des places en périscolaires, la Communauté d'Agglomération a décidé d'élaborer un schéma de développement des périscolaires à l'échelle de son territoire.

▪ Création du périscolaire de Schirrhein

La CAH a lancé une étude de faisabilité et de programmation pour un équipement périscolaire à Schirrhein.

Le rendu intermédiaire portant sur l'état des lieux et des besoins du territoire a permis de dimensionner 50 places d'accueil pour une structure à Schirrhein qui accueillera les enfants de Schirrhein, de Schirrhoffen et de Kaltenhouse. La surface des locaux nécessaire est estimée à 400 m² (hors espaces extérieurs).

La livraison de la nouvelle structure périscolaire devrait intervenir durant le 1er semestre de 2021.

▪ Développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Marxenhouse

L'école maternelle Marxenhouse, construite dans les années 50, ne correspond plus aux standards actuels. L'école maternelle sera dimensionnée pour accueillir 4 classes ainsi que les espaces nécessaires à un fonctionnement optimal sur le temps scolaire à savoir, une salle de repos, des ateliers pédagogiques, une salle de motricité, une bibliothèque et un préau. L'accueil périscolaire aura une capacité d'accueil de 50 enfants. Il disposera d'une salle d'activité et d'un restaurant scolaire de 25 places. Le temps de restauration s'organisera en 2 services.

Les travaux d'échelonnement de début 2019 jusqu'au printemps 2020.

▪ Développement de l'accueil périscolaire de Haguenau Bildstoeckel

Les objectifs du projet de rénovation de l'école maternelle Bildstoeckel consistent pour la Ville et la CAH en :

- la mise aux normes techniques du bâtiment (accessibilité, isolation thermique) et l'intégration des espaces éducatifs manquants (bibliothèque, salle de repos, ateliers pédagogiques, préau) ;
- l'amélioration des conditions d'accueil des enfants par l'intégration de locaux dédiés à la restauration et à l'accueil périscolaire.

L'école maternelle sera dimensionnée pour accueillir 5 classes ainsi que les espaces nécessaires à un fonctionnement optimal sur le temps scolaire à savoir, une salle de repos, des ateliers pédagogiques, une salle de motricité, une bibliothèque et un préau.

L'accueil périscolaire aura une capacité d'accueil de 50 enfants. Il disposera d'une salle d'activité et d'un restaurant scolaire de 25 places. Le temps de restauration s'organisera en 2 services. Ces deux projets, qui relèvent à la fois des domaines scolaires et périscolaires, sont étroitement liés, dans la mesure où les locaux dédiés à chacune des deux

entités seront partiellement mutualisés.

Les travaux d'échelonnement sur les années 2020 à 2021. La livraison des nouveaux locaux est prévue pour la rentrée de septembre 2021.

▪ Ouverture d'un service d'accueil périscolaire pour les enfants de Niedermodern

La commune de Niedermodern est la dernière de la CAH à ne pas bénéficier d'un service d'accueil périscolaire. A compter de la rentrée de septembre 2019, les enfants scolarisés à l'école primaire de la commune seront accompagnés par des animateurs jusqu'à la Maison de l'Enfance à Pfaffenhoffen pour y être accueillis sur les temps du midi et du soir. Il n'est pas défini de nombre de place pour le moment, la capacité d'accueil de la Maison de l'Enfance permettant de répondre à l'ensemble des demandes formulées par les familles.

▪ Création du périscolaire de Mommenheim

Ce projet, figurant au Programme Pluriannuel d'Investissement de l'ex-communauté de communes de la région de Brumath, s'inscrit en réponse aux évolutions démographiques importantes de la population de la commune de Mommenheim.

Après avoir réalisé une étude prospective des besoins et étudié différents scénarios, il a été décidé d'engager la construction d'un nouvel établissement comprenant une école élémentaire, une école maternelle et une structure périscolaire sur le site dit des Vergers.

Partenaire(s) associé(s)

- Département
- CAF
- Etat
- Communes de Haguenau, de Mommenheim, de Niedermodern et de Schirrhein
- Centres socio-culturels
- AGF
- RAM / LAPE (Bischwiller et Haguenau)

Plan de financement du projet

- L'étude prospective se monte à 56 000 € TTC. Le Département soutient le projet à hauteur de 11 200 € et la CAH pour 29 180 €.
- Le coût prévisionnel du périscolaire de Schirrhein s'élève à 1 060 000 € HT. Le Département soutient le projet à hauteur de 212 000 € (20% des dépenses éligibles). La CAF intervient à hauteur de 150 000 €.
- Le coût prévisionnel de l'opération Haguenau-Marxenhouse s'élève à 1 151 000 € HT. Le Département soutient le projet à hauteur de 230 200 € (20% des dépenses éligibles). L'Etat intervient à hauteur de 153 000 €, la CAF à hauteur de 150 000 € et la Région de 284 372 €.
- Le coût prévisionnel de l'opération Haguenau-Bildstoeckel s'élève à 1 012 500 € HT. Le Département soutient le projet à hauteur de 202 500 € (20% des dépenses éligibles). La CAF intervient à hauteur de 150 000 €.



Maison des Services du Département Intégrant la Maison des Aînés et des Aidants de Haguenau

Localisation : HAGUENAU

Canton : HAGUENAU

Territoire d'action : Territoire Nord

Maîtrise d'ouvrage : CONSEIL DÉPARTEMENTAL DU BAS-RHIN

Enjeu(x) du Contrat Départemental de Développement Territorial et Humain du Territoire Nord :

- Conforter, maintenir et pérenniser l'offre de service public
- Adapter le territoire à l'avancée en âge

Contexte

La stratégie immobilière du Département repose sur les trois piliers que sont : l'implantation durable en territoire, l'amélioration des conditions de travail des agents et la propriété. Dans ce cadre, le Conseil Départemental a décidé de restructurer les locaux de l'ancien collège Foch à Haguenau pour en faire une Maison des Services du Département. Un projet qui porte des ambitions fortes de mutualisation, de coopération et d'innovation et disposera d'un fort potentiel d'attractivité en vue des recrutements des futurs collaborateurs départementaux.

En s'appuyant sur les initiatives et les réseaux existants, le Département déploie une politique de l'Age transversale, globale, de proximité et partenariale. La création de Maisons des Aînés et des Aidants s'ancre dans une volonté de proximité en intégrant les spécificités et les besoins propres de chaque territoire. Il s'agit, à travers une organisation adaptée, de proposer un lieu unique et identifié d'accueil, d'accompagnement, d'animation et de ressources pour le public et les acteurs locaux intervenant sur le champ de l'avancée en âge.

Cela se décline concrètement autour de 6 objectifs :

- Proposer un accueil humain de proximité ;
- Favoriser la communication vers les publics ;
- Développer un mode d'organisation innovant pour améliorer l'accompagnement des personnes et la prise en charge personnalisée ;
- Faire évoluer l'offre sur les territoires pour répondre à l'avancée en âge (loisirs, activité physique, habitat, culture, tourisme, santé ...) ;
- Proposer un lieu ressource et d'expérimentations sur le territoire pour l'ensemble des acteurs (professionnels, institutions, associations) ;
- Renforcer la cohérence des actions conduites sur le territoire et en optimiser le maillage local ;
- Mutualiser les moyens dédiés aux seniors avec la Ville de Haguenau.

Présentation des projets

La Maison des Services regroupera sur le site de l'ancien collège Foch :

- la Délégation territoriale Nord ;
- l'Unité Territoriale d'Action Médico-Sociale ;
- la Protection Maternelle et Infantile ;
- le Service de Protection de l'Enfance ;
- la Maison des Aînés, des Aidants et des Personnes Handicapées ;
- ainsi que les services de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique.

Ce sont ainsi 102 agents qui rejoindront ce site au centre-ville participant à l'animation du cœur de ville, avec une possibilité d'accueillir jusqu'à 133 agents sur le site.

Le projet de restructuration et d'extension comprend les travaux suivants :

- la restructuration complète de l'ancien collège d'une surface de 1876 m² ;
- la construction d'une extension, dans le grand patio du bâtiment existant, sur 2 niveaux d'une surface de 348 m² ;
- la construction d'une extension, contiguë au bâtiment existant, sur 3 niveaux d'une surface de 814 m² regroupant l'accueil, les locaux de la Maison des Aînés et des salles de réunions mutualisées ;
- la réalisation d'un parvis d'entrée côté rue du Tournoi et d'un parking de 14 places dans la cour.



Partenaire(s) associé(s)

Maison des Services du Département

Le site accueillera également l'antenne Nord de l'Agence Territoriale d'Ingénierie Publique.

Maison des Aînés et des Aidants :

Partenaires porteurs implantés de façon pérenne :

- la Ville de Haguenau, plus particulièrement ses agents CCAS dédiés PA-PH,
- la MAIA

Partenaires associés : MSA, CARSAT, CICAS, Croix Rouge, Petites Frères des pauvres, Urba Concept...

Cette liste a vocation à s'enrichir au fil de l'avancée du projet, en cours de construction.

Plan de financement du projet

Le montant des travaux de construction de la Maison des Services du Département est de 5,24 M€ (dont 1,6 M€ pour la Maison des Aînés et des Aidants).

La ville de Haguenau participe financièrement au projet à hauteur de 120 000 €, correspondant à 40% du coût des surfaces qui seront occupées par ses services.